

Publié le 8 septembre 2009

## Valenseine : un contrôle public pour une maîtrise des coûts

En Seine-Maritime, Valenseine est devenue, depuis sa création en 2004 par le Smédar, le fer de lance d'une stratégie de gestion des déchets qui allie performance et coût réduit pour les usagers. La Sem ravitaille, en particulier, l'Eco-pôle Vesta à Rouen et son Unité de valorisation énergétique qui permet de baisser le prix du traitement des déchets de 25 à 30 %.



Émanation des deux Communautés d'agglomération de Rouen et d'Elbeuf, de quatre communautés de communes et de deux syndicats intercommunaux, le Smédar (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen) met en place depuis 1999 une politique qui vise à optimiser l'ensemble des outils de traitement des déchets de ses 600 000 habitants. Objectif : obtenir le meilleur prix possible pour la collectivité locale. « Le Syndicat mixte a misé sur le contrôle public de l'élimination des déchets, ce qui lui garantit une maîtrise des coûts », commente Philippe Guilliot, directeur de la société d'économie mixte Valenseine qui a été créée en 2004 pour renforcer cette dynamique.

Principale mission de la Sem présidée par Claude Lainé, également président fondateur du Smédar : assurer l'optimisation des installations « en proposant au secteur privé des solutions qui valorisent leurs déchets ». La Smédar doit également trouver des acheteurs aux meilleurs tarifs pour les 50 000 tonnes de mâchefers et les 25 000 tonnes de compost du Syndicat mixte, son principal actionnaire. Enfin, la Sem est chargée « de développer et de créer à l'échelle régionale des équipements de traitement des déchets complémentaires à ceux du Smédar », précise Philippe

Guilliot.

Résultat : Valenseine est rapidement devenu un acteur incontournable du traitement des ordures ménagères et des déchets industriels en Seine-Maritime, mais aussi dans l'Eure (où elle a obtenu, entre autres, trois importants marchés publics pour le traitement de 52 000 tonnes de déchets ménagers résiduels).

La Sem joue aussi un rôle déterminant dans le fonctionnement de l'Eco-pôle Vesta, site clé du traitement et de la valorisation des déchets, installé à Rouen en bord de Seine. Elle fournit pas moins d'un tiers des 310 000 tonnes de déchets qui sont y traités chaque année, en particulier pour l'Unité de valorisation énergétique conduite par Véolia, l'opérateur technique, pour le compte du Smédar.

Grâce à la synergie créée avec Valenseine, plus de 180 millions de kilowatts sont produits ici chaque année, « soit l'équivalent de 45 éoliennes ». L'autocombustion, créée en permanence dans l'incinérateur de l'Eco-pôle, dégage une chaleur qui transforme de l'eau en vapeur, récupérée puis compressée. Plus de 40 tonnes sur chacune des trois lignes de four sont produites par heure et injectées dans une turbine qui génère du courant haute tension : 20 % de l'électricité sert à alimenter l'usine et 80 % est revendu à EDF. Soit une recette d'environ 6,5 millions d'euros par an qui permet de baisser le prix du traitement des déchets de 25 % à 30 %. « Il est envisagé d'optimiser cette vapeur à l'horizon 2012-2013 en l'utilisant comme chauffage urbain des collectivités voisines », ajoute Philippe Guilliot. Valenseine se prépare à s'appuyer sur les « technologies du futur » pour répondre aux nouveaux enjeux environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle. Un nouveau défi en perspective !